

MON PÈRE EST ALCOOLIQUE

Par Profil supprimé Postée le 03/08/2014 23:27

J'ai 18 ans, mon père refuse de dire qu'il est alcoolique et bien que je l'aime, je le hais de toutes mes forces.

Lorsque je lui demande pourquoi il boit il dit que c'est à cause du décès de ma tante il y a maintenant 20 ans (auquel il se sent responsable, parce qu'il n'a pas su lui dire de rester à la maison, elle n'avait que 17 ans et est morte d'un accident de moto), et si ce n'est pas ça c'est à cause d'autres choses. Il a toujours des excuses et ma mère dit à chaque fois que ça ne date pas d'hier. Mais le pire, c'est que ça a empiré depuis le divorce avec ma mère (qui est justement à cause de ça) il y a dix ans. Et ça va de plus en plus en crescendo dernièrement.

À présent, il s'est mis à dos toute la famille. Plus personne ne veut le voir.

Mon grand frère refuse de le voir depuis que, dans un accès de rage, mêlé à l'alcool, il l'a menacé physiquement et a terrorisé sa petite amie. Alors qu'il n'avait strictement rien fait.

Mes grands parents paternels c'est pareil, mais pour d'autres raisons. Ses frères ne disent plus rien, découragés. De plus je le soupçonne de se droguer, j'ai pu apercevoir plusieurs fois du barres de shit sur sa table. Et quand je le vois il ne dit rien et le cache. Ou alors il rigole et le cache.

Je ne sais plus quoi faire. Dès que l'on parle d'une possible addiction il devient violent, il casse des trucs dans la maison, il crie, hurle qu'il n'est pas alcoolique. On a essayé de toutes les manières, que ce soit douces ou en hurlant plus fort que lui, mais rien n'a marché. Ma mère dit qu'il n'y a rien à faire mais... c'est mon père et je n'en peux plus de le voir comme ça. Depuis toujours je le vois boire et j'ai accepté le fait qu'il préfère aller au bar plutôt que de me souhaiter mon anniversaire, ou de boire lorsque j'ai besoin de lui mais, à présent, que j'ai mon bac il n'arrête pas de m'appeler. Il est tout le temps saoul, et il me dit simplement qu'il est fier de moi, mais moi, à la place de me rendre heureuse, ça me donne envie de supprimer son numéro. De partir le plus vite possible, pour ne plus jamais le voir.

D'ailleurs, je vais partir à la fac, dans une autre région, à plusieurs heures de là où je vis, près de chez mon frère, du coup il sera donc seul dans un mois.

Il n'y aura plus personne pour lui et... j'ai vraiment peur de le laisser seul. Je ne sais pas exactement comment il est psychologiquement mais je sais qu'il est faible, ou du moins pas bien.

J'ai peur qu'il se laisse mourir maintenant qu'il n'a plus ses "raisons de vivre" près de lui. Je tiens à dire que je ne dis pas ça pour faire beau, "raisons de vivre", il le dit tout le temps au téléphone. Mais me dit-il clairement qu'il va mourir maintenant que je pars à mon tour ? Est-ce qu'il met sur mon dos le poids de sa fin si jamais il lui arrive quelque chose ? Est-ce que je dois me sentir coupable de ce qui lui arrive ? Qu'est-ce que je dois faire pour l'aider une bonne fois pour toute ?

Mise en ligne le 05/08/2014

Bonjour,

Tout d'abord nous vous félicitons pour votre réussite au bac et nous vous souhaitons d'en profiter pour vous préparer un bel avenir.

Vous êtes confrontée au déni de l'alcoolisme de votre père qui ne semble pas dater d'aujourd'hui et cette situation génère beaucoup de souffrance pour toute votre famille. Nous vous comprenons. Cependant, nous ne croyons pas que l'entourage de votre père soit resté inactif et nous constatons qu'en ce qui vous concerne vous semblez être le seul lien familial actif qui lui reste. C'est une tâche lourde à porter seule et pour laquelle on déploie beaucoup d'énergie sans, pour autant, que les paroles dites doucement ou sur un ton véhément ne trouvent d'écho tant la personne concernée est prise par son addiction.

Votre père nie son alcoolisme mais il ne semble pas nier ses alcoolisations dont il fait le lien avec le décès accidentel de sa sœur pour lequel il se sent responsable. On peut penser, à juste titre, qu'il n'a pas encore fait le deuil de cette perte tragique et que cela pourrait effectivement nourrir son alcoolisme même si d'autres facteurs ont pu venir s'y ajouter (son divorce, sa rupture avec vos grands-parents et dernièrement avec votre frère).

Vous semblez être encore plus inquiète en raison de votre éloignement qui s'annonce. Nous vous comprenons et nous vous rappelons que rien d'efficace ne peut être entrepris sans que votre père n'y adhère. Nous vous suggérons de penser un peu à vous, à vos études, à votre avenir.

Il n'est d'ailleurs pas exclu que votre départ, qui mettra naturellement une distance entre vous, puisse justement le rendre sensible à la nécessité pour lui de repenser sa situation et de l'amener à demander de l'aide. Vous pouvez lui suggérer de nous appeler au numéro que nous vous indiquerons en fin de notre réponse et il trouvera toujours un espace neutre où il pourra s'exprimer et exprimer sa souffrance. Vous-même le pouvez également si vous le désirez. Vous pouvez aussi trouver de l'aide dans un centre d'alcoologie auprès de professionnels qui ont pour habitude de travailler également avec l'entourage pour vous conseiller et vous aider sur la manière la mieux appropriée possible pour appréhender votre difficile situation et d'aider au mieux votre père. Vous trouverez ces centres en vous rendant sur notre site à ce lien : <http://www.drogues-info-service.fr/?-Adresses-utiles->

Nous sommes joignables par tchat via notre site ou par téléphone au 0980 930 930 (Ligne d'Ecoute Alcool Info, appel non surtaxé, tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin).

Bon courage et cordialement.
